

Les Informations communes transmises lors des conseils :

1- Les Supports d'informations sur la commune

Accueil en mairie : Horaires habituels (renseignements par tel ou mail suite aux restrictions dûes aux contraintes sanitaires)

Téléphone mairie : 04.75.49.08.07

Mail : mairie.rochemaure@orange.fr

Affichage : panneaux installés tout au long du village

Presse : Dauphiné / Tribune

Rupismaurien magazine : dernière édition Automne 2020

Site de la commune : en cours de restructuration

Facebook : Groupe « Commune de Rochemaure »

Panneau Pocket : Application mobile à télécharger qui permet de recevoir les infos de la communes

Télé alerte : Système alerte automatisée de la population en cas de risques majeurs (Infos sur site de la commune)

Affichage électronique : à l'étude

Les échanges

- Le Rupismaurien magazine est très réussi car on trouve le rappel des élus et le catalogue des associations. Il est aussi très utile pour les habitants des maisons secondaires.

- Des problèmes de distribution secteur Sud.

Pistes de travail/propositions : Un mail au responsable des associations de quartier informant de la sortie du Rupismaurien permettrait à ceux qui ne l'ont pas eu de se manifester rapidement pour l'obtenir et/ou de le télécharger directement sur le site de la mairie.

- Le site de la commune est en cours de refonte

- Panneau Pocket application nationale qui permet de recevoir sur son mobile les infos de sa commune.

- Afficheur électronique : Intérêt à étudier *une majorité pense qu'il faudrait le positionner au centre du village. (Attention à l'esthétique et à la sécurité de tous les usagers : piétons, automobilistes, cyclistes...)*

2- Transition Ecologique

Info : Mise en place (date à définir, initialement prévue le 27/11) d'une commission transition écologique qui proposera et mettra en œuvre après validation du CM des actions concrètes de transition écologique sur la commune.

Les échanges

Les volontaires sont invités à se manifester sur la fiche remise en séance ou par mail : mairie.rochemaure@orange.fr

3- Foyer Rural

Infos : Objectifs : Donner un cadre juridique permettant de proposer des activités ponctuelles ou régulières, ludiques, culturelles, ou sportives.

Organisation : Un CA porté par des bénévoles avec les représentants des sections

Les échanges

Les volontaires sont invités à se manifester sur la fiche remise en séance ou par mail : mairie.rochemaure@orange.fr

4- Navette du jeudi

Infos Le CCAS étudie l'intérêt de mettre en place une navette le jeudi matin entre Rochemaure et Le Teil

Les échanges

Peu d'intérêts pour le secteur haut qui est excentré du village

Les points secteur Sud

1- Déviation RN102

Infos/échanges

- Déchets végétaux ont été laissés dans la rivière Chambeyrol et les fossés.
- En 2018, des murs anti bruits avaient été promis mais pas de précisions données sur le tracé ni la hauteur. Il avait de plus été dit qu'ils ne seraient faits qu'à la fin du chantier. Les habitants s'inquiètent du fait qu'il n'y a souvent plus beaucoup de budget à la fin d'un chantier. Pourquoi pas des talus végétaux ?
- Une déviation du chemin de Mayour est prévue durant les travaux, quel sera son tracé ?
- Les riverains demandent à être informés au fil de l'eau et à participer à une rencontre avec le DREAL.
- A quoi servent les sondages après déboisement ?

Compte rendu du comité technique du 6 Novembre

2- Décharges sauvages

Une décharge sauvage a été repérée impasse Chambeyrol.

- Certains habitants déposent leurs déchets à côté des poubelles. Ne pourrait-on pas ponctuellement mettre des caméras provisoires afin de verbaliser les contrevenants.
- Pourrait-il y avoir des bennes à encombrants ?

Réponse : des actions de sensibilisations sont menées auprès des enfants (école, CME) mais aussi à travers des journées. Chacun peut faire preuve de civisme en interpellant et en rassemblant des preuves contre les indéclicats. La mairie porte plainte lorsqu'elle est en possession du nom du délinquant.

Les services communaux passent chaque matin pour ramasser les encombrants laissés à côté des containers.

Rappel : 2 déchetteries sont à disposition, la solution benne à encombrants par quartier n'est pas envisagée à ce jour elle nécessiterait un tri par les employés municipaux. Un travail est en cours avec la communauté de communes ARC afin d'optimiser le positionnement et l'entretien des points de collecte.

3- Circulation

Plusieurs dos d'âne dangereux chemin de l'olivette :

Réponse : La mairie va effectuer une visite

4- Circulation Route de la Croix de Lauze

Les enfants sont en danger lorsque le bus les dépose. Croix de la Lauze et qu'ils longent la route vers le chemin de l'Olivette ou qu'ils traversent le pont du Chambeyrol.

Pourquoi ne pas construire une passerelle aérienne en parallèle au pont de la déviation ?

Réponse : il est prévu de sécuriser rapidement la zone en imposant la circulation à 50km/h et d'un croisement avec priorité par un rétrécissement de la chaussée qui permettra aux enfants de longer la route. La solution passerelle beaucoup plus chère ne peut être envisagée à court terme.

5- Terrain non entretenu

Signalement d'un terrain non entretenu (Risque incendie, ambroisie, sangliers....)

6- Voirie

Voirie Chauvière en mauvais état (beaucoup de trafic avec Intermarché) et chemin de l'Olivette dégradé

7- Ambroisie

Fauchage trop tardif

Plan d'action à anticiper en 2021

8- Demande salle

Demande d'une salle communale pour les réunions des quartiers sud (Ex citée du barrage)

Les points secteur Hauts de Rochemaure

1- Route du château

La route du château doit être améliorée avec l'entretien des refuges et la construction de nouveaux, plusieurs participants se plaignent de crevaisons. Les cailloux balayés ne doivent pas être mis sur le bord mais évacués. Il est noté que le personnel municipal passe plusieurs fois par semaine pour nettoyer la route mais n'a peut-être pas le matériel adapté. De nombreuses personnes (plutôt des touristes) ont peur d'emprunter cette route (et surtout de redescendre). Les animaux (sangliers) provoquent des éboulements mais la colline glisse aussi.

Un diagnostic de la montée du château a été fait il y a 22 ans avec des propositions d'aménagement. Projet à traiter de façon globale plutôt qu'au coup par coup.

Il semble que les gros engins (camion à fort tonnage) ont endommagé les ponts de pierre derrière le Chenavari vers Prépie. (autorisation de circuler sur ces chemins ?)

2- Incivilités Château

Au cours de l'été à toute heure de la nuit le tapage nocturne est devenu très problématique et des trafics semblent s'y être ajoutés.

Réponse : *Le maire l'a signalé à la Gendarmerie qui depuis fait des rondes et a déjà verbalisé ou même arrêté certains individus. Des pistes de réflexions ont été avancées : arrêté municipal, barrières, police municipale partagée...*

3- PPRMvT

Demande de participation à une commission avant l'enquête publique.

Réponse : *La loi oblige à ce que ce ne soit que les élus qui aient accès aux documents avant l'enquête publique (prévue en février 2021 ?).*

Voir s'il n'y a pas une possibilité de communiquer des informations/documents du PPRMvT et d'y intégrer des habitants.

4- Zones de chasse

Les habitants en promenade familiale peuvent malencontreusement tomber sur une battue malgré la signalétique en amont et en aval. Il est demandé, si cela est possible, de communiquer les zones de chasse via les mobiles ou avec un affichage supplémentaire. Tous étant conscients de l'intérêt d'éradiquer les nuisibles.

Réponse : *La mairie rencontrera les chasseurs.*

5- Sécurité enfants

Il pourrait être utile de créer un espace « sécurisé » dans le village pour les Enfants/Ados qui attendent que leurs parents viennent les récupérer le soir.

6- Chemin de la Blache

Circulation trop rapide dans la descente de la Blache (Face aux immeubles)

7- Sujets qui intéressent qui n'ont pas été traités

Politique touristique et chemins de randonnées